

- Dr MASURE-PINTCHMAN Agnès
- Dr MASURE Nicolas
- Dr WAMBERGUE Bérengère

05 63 58 39 70

1 Place du Pont Saint Roch
81500 LAVAUUR

veterinaire.saintroch@gmail.com

Consultations sur RDV :
lun - ven 9h-12h et sam 9h à 13h

Consultations libres :
lun - ven 14h-19h



Opter pour une mutuelle est une sage décision, car elle vous permet de faire face aux frais vétérinaires en cas de maladie ou d'accident. Mais il n'est pas toujours aisé de faire son choix. Voici quelques points à vérifier avant de franchir le pas :

Souscrivez pendant que le chien est encore jeune

Idéalement dès son acquisition, car sinon, vous courez le risque d'avoir des exclusions pour des maladies préexistantes. C'est le cas notamment pour les atopies, qui commencent souvent chez le jeune chien avec des récurrences tout au long de sa vie.

Y a-t-il des exclusions pour certaines maladies ?

Si vous possédez un chien de race, renseignez-vous auprès de votre vétérinaire pour savoir à quelles maladies la race est prédisposée. Vérifiez que votre assurance couvrira bien les soins pour ces maladies.

Les aléas de l'été

Saison des barbecues !

Attention aux **brûlures** et aux **excès** de restes, provoquant vomissements et diarrhées dans les meilleurs des cas et obstructions lors d'ingestion d'os.

Des poils, des poils et encore des poils !

Il en perd par poignées entières. Est-ce normal, Docteur ? Nos compagnons passent par **deux mues** bien distinctes dans l'année : le poil est entièrement renouvelé à ces périodes. La lumière influe sur la croissance des poils, la température dans une moindre mesure. Le problème principal vient du fait que l'éclairage artificiel dans nos maisons impacte également sur la perte des poils ! Il en résulte que nos compagnons perdent leur toison tout au long de l'année. La seule chose que vous pouvez faire, c'est les **brosser le plus régulièrement possible** afin d'éliminer les poils morts.



Vacances : leurs vaccins sont-ils bien à jour ?

Si vous planifiez de partir à l'étranger avec votre compagnon, il vous faudra un passeport et une **vaccination anti-rabique datée d'au moins 21 jours**. Si vous pensez le mettre en pension, vérifiez qu'il a bien été vacciné contre la **toux des chenils**.

Et finalement, protégez-le contre la **leishmaniose** si vous partez sur le bassin méditerranéen français, au Portugal ou en Espagne (vaccin, pipette ou collier anti-phlébotome).

La mutuelle chien ou chat : comment la choisir ?

Quel est le plafond maximal couvert ?

Un plafond minimum de 1000 euros par an est souhaitable. Les plafonds peuvent aller jusqu'à 2500 euros/an si vous préférez une couverture plus complète (conseillé pour certains chiens de race, plus fragiles).

Quel est le délai de carence ?

Ce dernier peut être très variable, il détermine le moment à partir duquel votre animal va effectivement être couvert. Le délai de carence maladie peut être de plusieurs mois si votre assureur ne vous demande pas un examen clinique par votre vétérinaire lors de la souscription.

Maladies héréditaires et congénitales

Présentes dès la naissance, elles ne sont en général pas couvertes. Les actes préventifs (vaccination, stérilisation, antipuces) non plus, à moins que vous choisissiez une formule plus complète.

Couverture accident ET maladie !

Opter pour une formule ne couvrant que les accidents n'est pas nécessairement financièrement plus avantageuse.

Chien de catégorie 1 ou 2

Il faudra souscrire une assurance responsabilité civile supplémentaire.

Avec l'âge, les cotisations mensuelles risquent d'augmenter

Renseignez-vous auprès de votre assureur pour connaître les tarifs. Demandez aussi si certaines maladies sont exclues après un certain âge. S'ils vous disent que l'arthrose et les soins dentaires sont exclus après l'âge de 10 ans, la mutuelle ne vous sera pas très utile.

Et pour finir, n'oubliez pas que la mutuelle pour chien ou chat n'est ni un placement, ni une assurance-vie, mais simplement un moyen de lui offrir ce qu'il y a de meilleur en soins vétérinaires et d'améliorer le bien-être de votre compagnon !

La Clinique St Roch vous conseille :

www.bullebleue.fr
03 62 533 533

www.santevet.com
04 78 173 800



SIGNAUX DE COMMUNICATION DU CHIEN

LES COMPORTEMENTS AUTO-APAISANTS

Volontaires ou réflexes, ils marquent un état émotionnel de « stress » ou malaise de plus ou moins grande intensité, dû à :

- une incertitude,
- une incompréhension,
- un doute interne,
- une situation inconfortable,
- un ras-le-bol,
- une frustration...

Typiquement : le bâillement, le léchage des babines ou du nez.

Lorsque vous en observez un, tachez de respecter que cette situation est inconfortable pour votre chien. A vous de juger s'il faut soit le désensibiliser en l'exposant de manière régulière à cette situation, tout en l'encourageant et le récompensant ou si au contraire il vaut mieux éviter ou arrêter la situation.

Les signaux d'apaisement sont la base du langage du chien. Entre eux, ils arrivent à se comprendre sans se parler.

Savoir lire les signaux qu'émet votre chien vous permettra d'éviter bon nombre d'accidents ou de situations désagréables.

Vous comprendrez mieux ses besoins et comment réagir face aux états émotionnels de votre compagnon.

LES COMPORTEMENTS DE POLITESSE CANINE

Ils signifient aux autres chiens une approche amicale et permettent de désamorcer un conflit, une agression ou un état de peur de la part du congénère en face. Les rituels de présentation peuvent grâce à ces signaux se faire sans conflits et dans le respect de l'autre (exemple : se coucher, s'asseoir, détourner le regard, renifler par terre...)

LES COMPORTEMENTS APAISANTS

Si le chien sent qu'une situation est tendue, que ce soit vis-à-vis de vous ou d'un congénère, il émettra des signaux d'apaisement pour détourner l'agressivité de l'individu en face. Par exemple, lorsqu'il vous sent fâché sur lui, il émettra des signaux de « paix » (détournement du regard, renifler par terre, marcher lentement ou se figer...). Cela signifie qu'il a compris que vous êtes fâché et qu'il vous demande pardon ! Inutile donc de continuer à le réprimander.

PRINCIPAUX SIGNAUX D'APAIEMENT



L'étirement, le bâillement



Léchage du nez ou des babines



Se secouer



Se gratter



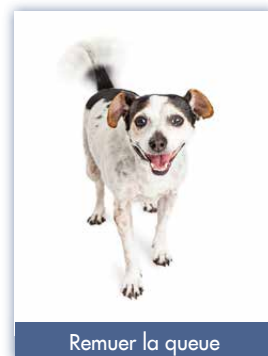
Détourner le regard ou cligner des yeux



Renifler par terre ou uriner



Se détourner ou détourner le regard



Remuer la queue



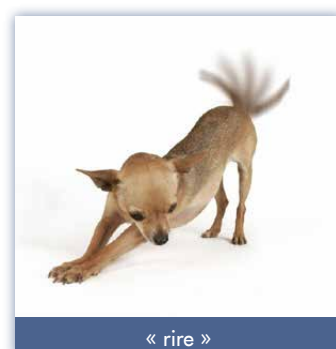
Lever la patte



Assis



Se coucher
Décrire des cercles ou contourner
Marcher lentement ou se figer



« rire »